



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1691-01**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

QUE le règlement n° 1691-01 de la Ville de Vaudreuil-Dorion intitulé :

Règlement modifiant le Règlement n° 1691 afin de retirer l'acquisition d'une partie du lot 2 802 171 (lot 5 370 945), modifier les clauses de taxation et les plans de taxation et d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de deux cent treize mille dollars (213 000 \$)

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, le 3 avril 2017.

QUE le règlement a été approuvé le 26 juillet 2017 conformément à la loi pour un montant additionnel de deux cent treize mille dollars (213 000 \$).

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce vingt-sixième (26^e) jour du mois de juillet deux mille dix-sept (2017).

Mélissa Côté, notaire, OMA
Greffière adjointe

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca